

AVIS PUBLIC

Aux citoyens de la Municipalité de Fermont.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Une séance extraordinaire sera tenue le mercredi 9 décembre 2020 à 19 h 30, à la salle des délibérations du Conseil municipal.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du budget de la Municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021;
3. Adoption – fermeture de la séance.

Les délibérations et la période de questions lors de cette assemblée porteront exclusivement sur le budget.

DONNÉ à Fermont, ce 1^{er} jour de décembre 2020.

Marie Philippe Couture
Greffière.

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DUPLESSIS

VILLE DE FERMONT

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Marie Philippe Couture, greffière de la Ville de Fermont, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à la Municipalité en date du 1 décembre 2020 et en le publiant dans tous les casiers postaux en date du 1er décembre 2020.

DONNÉ à Fermont, ce 1er décembre 2020.

Marie Philippe Couture
greffière.